

Département de la Haute-Vienne

COMMUNE DE DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le dix-neuf novembre deux mil vingt et un à 20 h 30, suivant convocation en date du neuf novembre deux mil vingt et un, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, CHASSAGNE Yannick, Mr MONTHEIL Jean-Pierre, Mr VERHELST Eduard

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice à Mr BOUTY Serge
Mr LECOMTE Jean Luc à Mme BOUR Coline
Mme CYRILLE DHOOP Aurore à Mr VERHELST Eduard

Membre excusé n'ayant pas donné pouvoir : Mr LEROUSSEAUD Sébastien

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 novembre 2021

Secrétaire de séance : Mr VERHELST Eduard

Délibération 2021/054 en date du 19 novembre 2021

Achat d'un vidéoprojecteur : étude de devis

Madame le Maire propose aux conseillers d'acheter un vidéoprojecteur et les accessoires qui l'accompagnent, entre autres pour l'utiliser dans la salle du conseil. Mme le Maire présente les devis reçus, à savoir :

UGAP

- projecteur Epson EB-W49	473,58 € HT	568,54 € TTC
- câble HDMI	10,65 € HT	12,80 € TTC
- sacoche	39,77 € HT	47,72 € TTC

Transport gratuit/+ éco contribution

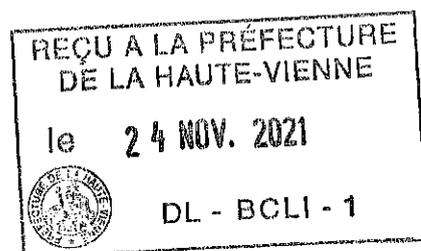
BRUNEAU

- projecteur Epson EB-W49	595,00 € HT
- câble HDMI	49,95 € HT
- sacoche	21,50 € HT

Transport gratuit/+ éco contribution

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de

- De retenir la proposition de l'UGAP pour un montant de 524€ HT et éco contribution
- D'autoriser Mme le Maire à signer la proposition de l'UGAP



Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
En Mairie le 23 novembre 2021.
Le Maire

